

Annexe V

Tableau de correspondance d'épreuves

CAP Mode et chapellerie Défini par l'arrêté du 22 avril 2005 Dernière session 2013	CAP Métiers de la mode : Chapelier - modiste Défini par le présent arrêté Première session 2014
DOMAINES PROFESSIONNELS	
UP1/EP1 - Préparation du travail et technologie	EP1 - Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques
UP2/EP2 - Réalisation d'un produit	EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un ou plusieurs produits
DOMAINES GÉNÉRAUX	
EG1 - Français et histoire-géographie	EG1 - Français et Histoire-Géographie, Éducation civique
EG2 - Mathématiques-sciences	EG2 - Mathématiques sciences physiques et chimiques
EG3 - Éducation physique et sportive	EG3 - Éducation physique et sportive